

## EDITO DU PRESIDENT

La communauté de communes Cœur de Berry œuvre pour le développement et la mise en valeur de nos villages en soutenant financièrement les projets qui ne pourraient être menés de manière individuelle.



La voirie est l'un des premiers postes budgétaires : entretien des routes, réfection des chemins... Ce sont près de 10 kilomètres de voies qui sont ainsi discrètement rénovées d'années en années pour maintenir en bon état le réseau de circulation rural entre bourgs, hameaux et fermes isolées.

Ce maillage ancestral, hérité de notre passé, souvenir des anciennes voies de cheminement, représente aujourd'hui une charge que certains souhaiteraient remettre en cause.

Il s'agit pourtant d'une mission essentielle : rendre accessible les habitations, favoriser les liens entre les habitants du territoire, permettre le transport des denrées et celui des secours, assurer la communication locale.

Indirectement, la voirie contribue aussi à l'entretien et à la valorisation touristique de nos paysages en évitant l'extension des zones non fréquentées et en permettant le maintien des itinéraires de randonnées.

La Communauté de communes Cœur de Berry consacre chaque année un budget d'environ 500 000 € à l'entretien de nos « petites » routes. Cela représente « un bon bout de chemin »... Nous sommes très fiers de le parcourir avec vous !

Alain Mornay



## ACTIONS ENFANCE ET JEUNESSE

Le cœur de Cœur de Berry bat pour sa jeunesse ! Toute l'année, des actions sont organisées en ce domaine pour un budget annuel total d'environ 85 000 € :

- Un **soutien à l'éducation sportive** dans les écoles de notre territoire est apporté par Mme Véronique Chat, notre animatrice diplômée. Ce sont chaque année plus de 1000 heures d'activités sportives qui sont fournies aux élèves de nos classes pour la plus grande satisfaction des enseignants qui apprécient cette aide.

- Pendant toutes les vacances scolaires des activités diverses et variées sont proposées aux adolescents de notre territoire de 11 à 17 ans. Créés il y a maintenant une quinzaine d'années, ce que nous appelons « **Les jeux** », également organisés par Mme Chat, apportent à nos jeunes la possibilité d'accéder à des sorties et à des loisirs variés en plein air mais pas que...

Des sports innovants comme la Winter Party, curling, gabaki, corn'hole, ou des activités plus spécifiques comme l'intervention de Céline Klosek (Céline Formation Incendie), pompier de Reuilly qui aborde des thématiques significatives pour nos jeunes comme les maux d'ado ou encore la sécuriRoute et comment éteindre un feu avec extincteur. Elle sera présente sur tous les jeux en 2025 et abordera des sujets utiles et des formations diplômantes. Les activités modelage, la Play Wood party, ou encore des sorties organisées comme la visite du château de Chambord ou la patinoire de Bourges sans oublier les jeux paralympiques ou certains de nos jeunes ont eu la chance de pouvoir se rendre l'été dernier.

Mêlant activités sportives, culturelles ou artistiques, les Jeux sont en pleine croissance, le succès est au rendez-vous. Sur les vacances d'hiver plus de 54 jeunes étaient inscrits. Il faut dire que tout est prévu pour faciliter la participation des jeunes : des minibus gratuits assurent le transport depuis leurs communes respectives jusqu'aux activités sur le territoire...



## LES ORDURES MENAGERES :

### UNE CHARGE EN AUGMENTATION

#### Un sujet d'actualité :

Nous voulons tous un territoire propre et le moins de pollution possible mais le volume de nos déchets ne cesse d'augmenter des lois ont été votées pour :

- créer des déchetteries,
- étendre les pratiques de tri,
- supprimer les décharges à l'air libre,
- traiter à part les déchets de plastique,
- composter les biodéchets.

Et ce n'est pas fini... La question des « déchets » est devenue une question d'actualité pour tout le monde.

#### L'augmentation des charges :

Une taxe spéciale, la **Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP)**, a été créée en 1999 pour améliorer le traitement des ordures ménagères. Malheureusement celle-ci ne cesse d'augmenter : restée longtemps relativement faible **elle est passée de 17 € en 2019 à 65 € la tonne en 2025 pour les déchets enfouis et 41 € pour les déchets incinérés...** Cela modifie complètement notre budget !

Dans le même temps, la **nécessité de trier** de plus en plus rigoureusement entraîne des frais d'organisation croissants. Aujourd'hui les sacs jaunes sont interdits alors nous avons deux poubelles, une jaune et une noire. Ainsi, le ramassage est devenu plus long et plus cher.

**Améliorer le traitement** : Pendant plus de 20 ans les tournées de ramassage de nos « déchets résiduels » (comme disent les spécialistes) allaient directement au centre d'enfouissement de Saint Hilaire de Court. Ils parcouraient 12kms en moyenne. Saturé, ce centre a fermé en avril 2024.

Désormais Véolia doit emporter nos déchets à la plate-forme de traitement de Vierzon. Les camions de tournées sont vidés. Puis les déchets sont rechargés sur des semi-remorques et transportés à Saint Palais à 40 kms de Vierzon pour les poubelles noires ou - pour le plastique, les bouteilles et les emballages - à Saint Germain du Puy dans l'usine de traitement construite par la Société Publique Locale Berry Tri Nivernais. En termes de salubrité, c'est une amélioration notable mais elle coûte cher. Ces opérations sont bien plus conséquentes que le transport direct à Saint Hilaire qui n'est plus possible.

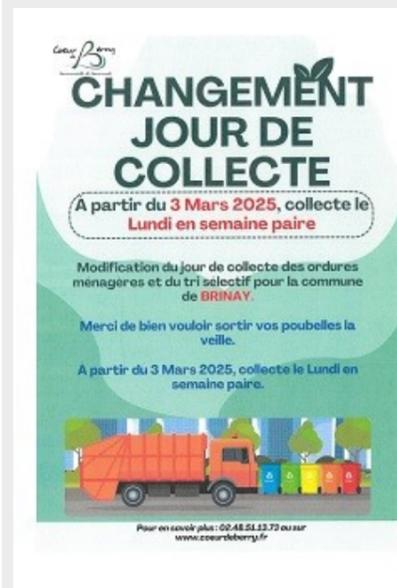
Nous devons également **anticiper les mesures à prendre** dans un avenir proche :

- A l'échelle de notre territoire, la **déchetterie de Lury-sur-Arnon** donne satisfaction aujourd'hui. Mais elle est submergée par les déchets verts. Un moyen pour diminuer leur coût de traitement serait de les broyer ou les compacter. Mais il faudrait avoir plus de place, modifier l'organisation de la déchetterie, acheter les machines... Tout ceci ne sera pas gratuit.

- A l'échelon du département ou de la région, il faudra également que nous participions à la création d'une **usine d'incinération**. Celle de Gien approche de la saturation. Nous ne savons pas encore le montant qui sera nécessaire.

En 2024, les dépenses liées aux ordures ménagères de Cœur de Berry se sont élevées à plus d'un million cent mille euros. Nous devons rechercher des économies.

## Des mesures individuelles et collectives



Pour tenter de freiner l'augmentation des dépenses, nous avons fait le choix de **modifier la fréquence de ramassage**. Désormais il se fera **une fois tous les 15 jours du lundi au vendredi selon les zones**.

C'est une grosse contrainte pour certains usagers, mais cela évite une augmentation insupportable de la redevance pour nous tous.

Pour ralentir cette augmentation nous avons collectivement un moyen, mais un seul : **mieux trier, mieux composter**.

Les déchets non triés ou mal triés génèrent une augmentation directe de nos coûts de traitement. Actuellement, sur le territoire de la Communauté de communes Cœur de Berry, nous avons **un taux exorbitant de 28% de « refus »** : les « refus » sont les déchets mal triés qui ne peuvent être traités sur les plateformes... Et nous devons payer pour cela ! Tout le monde est pénalisé.

Sur le territoire de la Communauté de communes Cœur de Berry les déchets résiduels représentent 176 kilos par habitant, ce qui est plus que la moyenne du département, et même que la moyenne du pays. Cela ne peut plus durer !

Nous ne pouvons que vous inciter à pratiquer collectivement un effort !

**Le tri est primordial** : relisez attentivement les consignes en vigueur et n'hésitez pas à inciter vos enfants à participer à la vigilance...

**Modifier en profondeur nos habitudes de consommation** : privilégier les achats en vrac, les emballages biodégradables, les produits locaux généralement peu gourmands en « packaging » et l'usage du panier pour faire vos courses !

**Composter les biodéchets** : ceci est une obligation légale depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Afin de diminuer le volume de nos ordures ménagères et pour inciter les familles à pratiquer un meilleur tri des déchets verts et des déchets alimentaires, des composteurs de 600 litres à placer dans votre jardin seront fournis aux foyers, moyennant une participation financière de 20€ qui en feront la demande avant le 31/03/2025 :

Tél.: 02 48 51 13 73—[accueil-secretariat@coeurdeberry.fr](mailto:accueil-secretariat@coeurdeberry.fr)



## RENOUVELLEMENT DE LA CTG



Le 17 décembre dernier, la communauté de communes Cœur de Berry a signé la nouvelle **Convention Territoriale Globale 2024-2028** avec le Conseil départemental, la Caisse d'Allocation Familiale du Cher et les communes concernées : Méreau, Quincy et Sainte-Thorette. Cette convention vise à définir les réponses à apporter aux enjeux essentiels du territoire ainsi que leurs modalités de mise en œuvre.

Un travail de co-construction entre la Caf, le Département et Cœur de Berry a permis de définir trois ambitions principales pour notre territoire qui devront aboutir d'ici 2028 :

Les familles doivent pouvoir bénéficier de l'ensemble des services et structures adaptées à leurs besoins (petite enfance, enfance, jeunesse...).

Les habitants pourront accéder et s'investir dans des actions et espaces de rencontre intergénérationnels (sport, culture...) à proximité de leur domicile.

Les habitants disposeront d'une réponse adaptée à leurs besoins en termes d'accès au droit au logement, au numérique...).

Les thématiques de la communication, de la circulation de l'information, de la mobilité et de l'inclusion des publics porteurs de handicap sont transversales et sont intégrées dans toutes les ambitions.

La présente CTG est un programme ambitieux d'amélioration du territoire qui exigera un travail collectif et la participation de tous nos partenaires. C'est pourquoi M. Charles Collin, Président de la Caisse d'Allocations Familiales du Cher, M. Jérémie Audoin, Directeur de la Caf du Cher, M. Alain Mornay, Président de Cœur de Berry et Maire de Méreau, M. Laurent Guillaud, Maire de Sainte-Thorette, M. Pascal Rapin, Maire de Quincy, Mme Sophie Bertrand, Vice-présidente du Conseil Départemental du Cher et Mme Soulas, Chargée de développement de la MSA Beauce Cœur de Loire se sont réunis pour cette signature. C'est une convention qui offre de belles perspectives d'évolutions pour la communauté de communes.

**Aurélié Boissat, Chargée de coopération** de la Communauté de communes Cœur de Berry, a été recrutée pour prendre en charge le domaine petite enfance, enfance, jeunesse et intergénérationnel ainsi que les actions menées dans le domaine culturel notamment le Contrat Local d'Education Artistique signé avec la Direction régionale des Affaires Culturelles. Ces nouvelles dispositions permettront de contribuer efficacement à la mise en place de nos actions territoriales.

Contact : 02.48.51.05.14 [coordination@coeurdeberry.fr](mailto:coordination@coeurdeberry.fr)



## CONTRAT LOCAL D'EDUCATION ARTISTIQUE

### L'éveil musical

L'éducation artistique ce n'est pas seulement pour les grands ni pour les gens des villes... C'est aussi un éveil pour les tous petits, ici dans nos villages...

Grâce au contrat signé avec la DRAC, nos relais Kangoo, nos crèches et plusieurs de nos classes maternelles vont pouvoir bénéficier gratuitement de plusieurs dizaines d'heures **d'éveil musical**. Ces actions seront menées par deux compagnies bien connues dans la région :

La **Compagnie Assemble**, installée à Lury-sur-Arnon, qui possède une longue expérience pédagogique, proposera des moments de découverte et de jeux simples et courts où le corps, les sons, la voix, la respiration, les instruments seront mis au service d'une plus grande disponibilité physique. L'éveil au rythme, aux résonnances, au chant apporte une meilleure connaissance du corps et permet de trouver calme et confiance.



**Mikrokosmos**, un groupe installé à Vierzon, qui, en complément des spectacles produits pour la scène, a imaginé une création musicale pour les enfants de 0 à 5 ans. A travers des berceuses provenant de différents continents et chantées dans leur langue, les petits découvriront un univers sonore largement ouvert sur le monde.

Ces actions destinées à la petite enfance prendront place dès ce printemps dans notre territoire. Elles constituent une nouvelle étape dans le déroulement du CLEA, notre Contrat Local d'Education Artistique. Elles succèdent aux réalisations de l'année 2023-24 en directions des enfants des cycles II et III et seront suivies d'un ambitieux projet intergénérationnel qui est actuellement en cours d'étude.

Afin de continuer à créer du lien autour de nos anciens plusieurs interventions se dérouleront en compagnie des résidents de la Marpa de Lury-sur-Arnon.



### Stage Théâtre

Pour information : un **stage théâtre gratuit** pour les adolescents de 14 à 17 ans sera organisé du 25 au 29 août (le lieu n'est pas encore défini). Il ne s'agit pas de jouer une « pièce » mais de découvrir **l'improvisation sans parole**. Mis en situation de création spontanée, les participants découvrent un jeu dynamique et corporel qui mène à l'invention propre à chacun. Une superbe expérience de mise en confiance et d'affirmation de soi ! Il n'y aura que 12 places. N'hésitez pas à vous inscrire dès maintenant ! [coordination@coeurdeberry.fr](mailto:coordination@coeurdeberry.fr)

## AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



Dans le cadre de son projet de schéma de cohérence territoriale (SCoT), le PETR Centre-Cher organise une réunion publique dans votre intercommunalité, consacrée à l'aménagement de notre territoire à l'échelle des bassins de vie berruyer et vierzonnais.

Réunion Publique SCoT  
Mardi 15 avril 2025 - 18h00  
Salle des fêtes de Brinay

Pour préparer la finalisation de la démarche d'élaboration du SCoT, la population est invitée à échanger sur la stratégie pour l'aménagement du PETR Centre-Cher, et les grandes orientations et objectifs qui seront déclinés dans les différents documents d'urbanisme locaux.

**Venez nombreux !**

## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Une nouvelle **responsable du développement économique, Valérie Schetzel**, en contact au quotidien avec les porteurs de projet, dirigeants d'entreprises et élus, a pris ses fonctions en septembre. Elle est basée à Lury sur Arnon, à la communauté de communes et se déplace sur rendez-vous. L'animation territoriale s'effectue sur des sujets divers tels que :

- la mobilisation des aides à l'économie, aides aux TPE ou aides régionales,
- l'offre foncière et bâtie professionnelle,
- l'animation de la ZA de la Garenne à Méreau,
- l'accès à des accompagnements individualisés : faire émerger son projet entrepreneurial, élaborer son business plan, la santé et sécurité au travail, un suivi des entreprises...
- l'offre de services BGE en matière de formations professionnelles à destination des chefs d'entreprise et salariés, ou encore un bilan de compétences,
- la mise en réseaux avec le Club d'Entrepreneurs du Cher et de l'Indre.

Contact : 06 08 58 59 70 [valerie.schetzel@bge-berrytouraine.com](mailto:valerie.schetzel@bge-berrytouraine.com)

## LURY-SUR-ARNON

### Réouverture de l'épicerie



Christèle CATTELOIN vous accueille au « **Petit panier berrichon** » et vous propose désormais produits locaux, alimentaire basique, fromages, plats cuisinés, épicerie vrac, pain et viennoiseries...

Ouvert du lundi au dimanche matin de 8 h à 13 h et 16 h à 19 h — Fermeture le jeudi toute la journée et le mercredi et dimanche après-midi.

Des livraisons sont possibles sur Lury-sur-Arnon et aux alentours (livraisons gratuites sur Lury, forfait 5€ pour les alentours).

Contact : 07 68 31 98 95

## ZOOM SUR LE TERRITOIRE

### La commune de Quincy



Maire : M. Pascal RAPIN

Mairie : 9, place de la Mairie - 18120 Quincy

Tél. : 02 48 51 30 08 Courriel : [mairie.quincy@wanadoo.fr](mailto:mairie.quincy@wanadoo.fr)

Connue par le vin qui porte son nom, la commune de Quincy est traversée par le Cher. Le bourg est regroupé autour du château édifié au XVIIIème siècle, de l'église terminée en 1735 et de la mairie construite en 1887. La présence viticole est attestée depuis l'antiquité mais c'est au XIXème siècle que l'essor de la vigne et l'accroissement de la population se conjuguent. L'AOP Quincy est reconnue officiellement par décret le 6 août 1936. Au cours des années 70, la mécanisation du vignoble modifie fortement la structure sociale traditionnelle de la commune qui n'est plus exclusivement rurale. Aujourd'hui, nombreux sont les habitants qui n'appartiennent plus au milieu agricole et viticole et qui travaillent dans les villes voisines à Bourges, Vierzon et même Issoudun.

La population apprécie le cadre de vie partagé entre la vallée verdoyante, le plateau couvert de vignes et les bois qui entourent le village. Les équipements communaux (mairie, école, garderie, centre de loisirs, terrains de sports, tennis, bureau de poste...) permettent aux familles de concilier vie familiale et professionnelle. Le dynamisme de la vie associative favorise le développement des liens sociaux et l'organisation de festivités très suivies : Fête de l'Océan, Fête des Charbonniers, Fête de la musique, Fête des voisins, brocante, marché de printemps, marché de Noël... La Villa Quincy, équipement touristique créée pour la valorisation du territoire, permet la découverte des crus locaux et la vente de produits du terroir. Des chambres d'hôtes et un restaurant, *Le Firmament*, accueillent les visiteurs de passages.

Plusieurs projets sont actuellement en cours :

La création d'un **réseau d'assainissement collectif** dont les travaux devraient commencer en fin d'année. Il permettra enfin au centre bourg de disposer d'une gestion efficace des eaux usées et améliorera l'état sanitaire de la vallée du Rio et du Cher.

La construction d'un **parc photovoltaïque** de 17 ha sur la rive droite, à l'emplacement d'anciennes carrières désaffectées, a reçu l'approbation de la Commission d'enquête. Ce parc, en partie flottant, sera en mesure de fournir l'électricité à 16.500 habitants et évitera chaque année l'émission de 620 t. de CO2.

Le projet de rénovation de « **La Croix Blanche** », sur la place du village, pour y réinstaller un café, bar, tabac multiservice est actuellement en cours.